

POINT 8.2 DE L'ORDRE DU JOUR:

Fonds européen de développement 11

Objet du document

1. Informer les Membres de l'avancement du développement des programmes du PROE grâce aux fonds attribués par le 11^e FED de l'Union européenne.

Contexte

2. Le PROE met en œuvre trois programmes soutenus par le 11^e FED de l'Union européenne destiné aux pays ACP :
 - Le programme de partenariat pacifico-européen (45 millions EUR), qui est géré et mis en œuvre par un consortium qui comprend la CPS, la FFA, le PROE et l'UPS. La CPS est en charge de la gestion générale par le biais d'une unité de coordination des programmes (UCP). Le PROE met en œuvre le KRA-5 : La capture accessoire et la gestion intégrée des écosystèmes (6,2 millions EUR)
 - Mis en œuvre par le PROE, en collaboration avec d'autres partenaires, le PacWaste Plus (16,5 millions EUR) est axé sur l'amélioration de la gestion des flux de déchets prioritaires dans quatre domaines clés : (i) amélioration de la collecte de données, partage d'informations, et formation et sensibilisation ; (ii) politiques et cadres réglementaires développés et mis en œuvre ; (iii) Bonnes pratiques, notamment un engagement plus efficace du secteur privé et le développement des infrastructures en place ; et (iv) renforcement des capacités humaines. Le projet PacWaste Plus a été conçu de manière à être cohérent avec les priorités régionales identifiées dans le cadre pour un Pacifique plus propre 2025.
 - Le projet intra-ACP de renforcement de l'adaptation au changement climatique et de la résilience dans le Pacifique de l'AMCC+. Le projet PACRES vise à garantir de meilleures mesures d'atténuation et d'adaptation nationales et régionales face aux défis liés au changement climatique que rencontrent les pays ACP - zone océanique. Le PROE est responsable de la coordination générale du PACRES et financement du PROE à hauteur de 4,5 millions EUR.
3. Le PROE met également en place la partie relative aux espèces envahissantes (5,5 millions EUR) du programme OCT « Pacific Territories Regional Project for Sustainable Ecosystem Management » (PROTEGE) financé par le 11^e FED (36 millions EUR). Parmi les PTOM qui participent au projet, on peut compter la Polynésie française, la Nouvelle-Calédonie, les Îles Pitcairn et Wallis-et-Futuna. Le programme, géré par l'UCP de la CPS concerne quatre domaines thématiques : 1) l'agriculture ; 2) les ressources marines ; 3) l'eau et 4) les espèces envahissantes.

Progrès :

4. Accords de financement et de délégation pour l'ensemble des quatre programmes du FED-11, notamment les composantes du PROE ont été signées avec l'UE en 2017 et 2018.
5. La mise en œuvre des quatre programmes a effectivement débuté en 2019, grâce à :
 - a. Réception des fonds.
 - b. Réunions inaugurale et de planification.
 - c. Recrutement du personnel affecté à la gestion et au soutien de tous les programmes. L voletco espèces envahissantes du programme PROTEGE est actuellement en voie de signer des accords avec les directions et services territoriaux pour permettre le recrutement de coordinateurs pour les espèces envahissantes à l'échelle territoriale.
 - d. Élaboration et mise en œuvre des plans de travail.
6. Dialogue permanent avec les comités de pilotage des programmes et les processus de communication d'informations.

Recommandation

7. La Conférence est invitée à :
 1. **Prendre acte** du début de la mise en œuvre des programmes ACP du FED-11 et OCT.

28 août, 2019